

PHOTOCOPIES DE PIÈCES A JOINDRE POUR VOTRE INSCRIPTION

DORHEL vous remercie de lui fournir les photocopies des pièces ci-dessous qui concernent votre situation personnelle telle que vous avez répondu sur la fiche. DORHEL s'engage à n'utiliser ses documents qu'à des fins de contrôle et de vérification de votre situation personnelle, d'établissements des contrats et bulletins de paye, des organismes de l'URSSAF, des Caisses de Retraite, de la Médecine du Travail et de la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et du PÔLE EMPLOI. Votre CV et vos diplômes pourront, en outre, être transmis à vos clients pour vérification de l'adéquation de vos compétences et expériences avec la mission proposée.

TOUTES SITUATIONS

- FICHE D'INSCRIPTION** correctement remplie et de préférence par courriel au format Excel.
- PHOTOGRAPHIE :**
Sympla la photo pour le seul usage de DORHEL, familiale de préférence
Véritable photo ou par courriel fichier JPG ou autre Jamais de photo sur papier ordinaire SVP
- PIECE D'IDENTITE (recto-verso) :** (le permis de conduire n'est plus une pièce d'identité)
Pour les français et les autres membres de l'UE : Carte Nationale d'identité ou Passeport
Pour les étrangers hors UE : Titre de séjour ou Titre de réfugié politique avec Autorisation de travail
- CARTE VITALE :** Carte vitale ou Attestation de la Caisse d'assurance maladie
- CV (et DIPLOMES si nécessaires) :** Pour estimer vos compétences professionnelles
- RIB ou RIP :** A votre nom, pour vous payer salaires et remboursement de frais
- MEDECINE DU TRAVAIL :** (si votre dernière visite date de - 6 mois pour la même activité)

CAS PARTICULIERS DE SITUATION PERSONNELLE

- Texte de votre clause de non-concurrence (contrat de travail précédent)
- Si V.R.P. : Affiliation à la C.C.V.R.P.
- Justificatif d'inscription au POLE EMPLOI
- Justificatif des derniers versements au titre des A.S.S.
- Justificatif des derniers versements au titre du R.S.A.
- Justificatif de votre pension de retraite
- Justificatif de votre rente ou pension d'invalidité (éventuellement carte C.D.A.P.H.)

USAGE VEHICULE A TITRE PROFESSIONNEL (sauf VRP) (Les quatres documents sont OBLIGATOIRES)

- PERMIS DE CONDUIRE**
- CARTE GRISE DU VEHICULE UTILISE** (même s'il n'est pas à votre nom)
- ATTESTATION :** de votre assureur indiquant que vous êtes assuré(e) pour tous vos déplacements "professionnels" ou "affaires" INDISPENSABLE "Trajet travail" ne convient pas
- ATTESTATION d'ASSURANCES :** Carte verte
Sans ces documents, il ne pourra pas vous être remboursé d'indemnités kilométriques.

MISSIONS A L'ETRANGER HORS UNION EUROPEENNE

- Votre passport et vos visas
- La justification de vos vaccins obligatoires
- Si vous la possédez, une carte "MONDIALE ASSISTANCE" ou équivalent

ET TOUS AUTRES DOCUMENTS QUE VOUS JUGERIEZ UTILE DE TRANSMETTRE

DORHEL PORTAGE vous remercie